Promenades

PROMENADES

Deux nouvelles boucles de randonnée

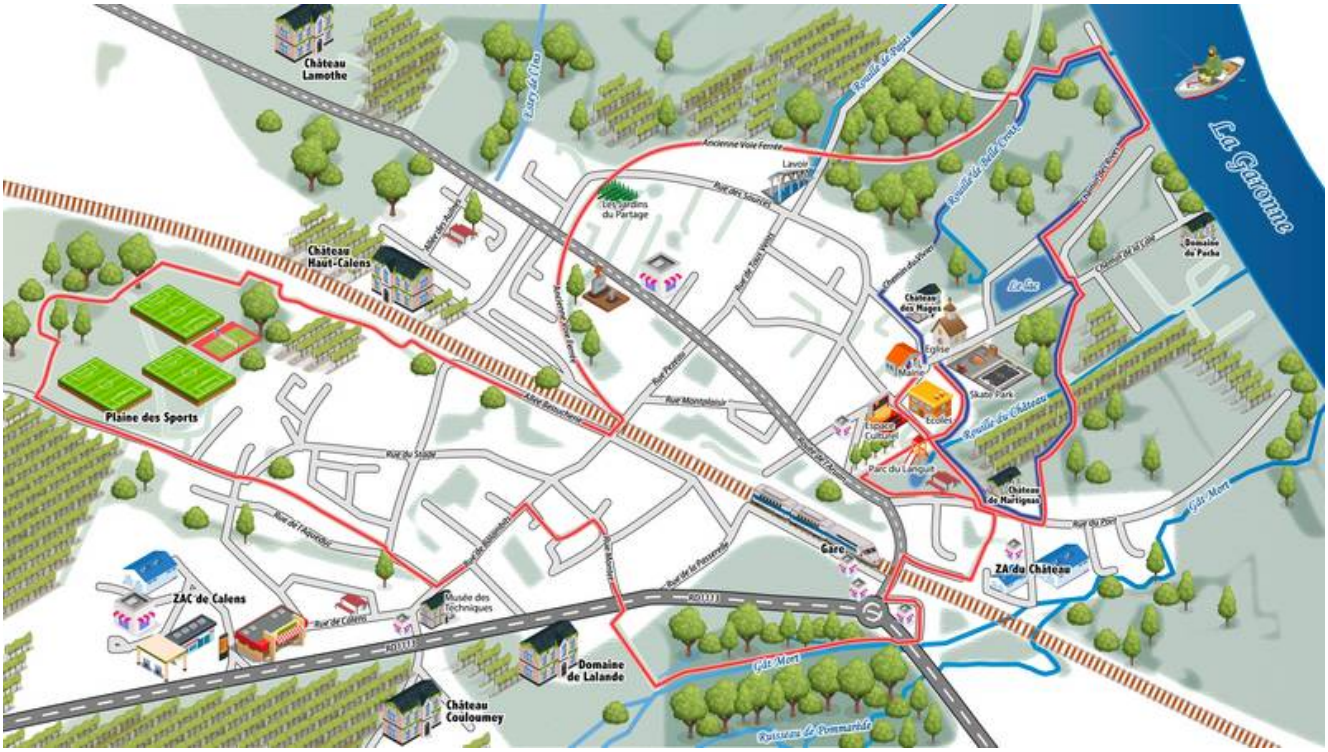

EN BLEU – CIRCUIT 1 – EN BLEU : ENTRE BOURG ET GARONNE : 2,5 KMS
EN ROUGE – CIRCUIT 2 : ENTRE GARONNE ET VIGNES : 8,5 KMS

Entre Bourg et Garonne
La première boucle, « Entre bourg et Garonne », s’adresse à un public familial. Deux petits kilomètres cinq cents qui permettent aux enfants et à leurs parents de découvrir le centre-bourg, puis de longer la Garonne avant de revenir par le Chemin du Vivier.

Entre Garonne et vignes
Plus « sportive » diront les spécialistes, la boucle « Entre Garonne et vignes » s’étend sur 8,5 kilomètres. Elle emprunte le même itinéraire au départ, puis suit l’ancienne voie ferrée. Le promeneur continue ensuite son chemin jusqu’à la Plaine des Sports et se dirige vers la RD 1113. Après avoir traversé la route sur le passage piétons à proximité du cabinet vétérinaire, il restera à parcourir le chemin « Les Prés de Bergueyrat » pour rentrer par l’Impasse de l’Usine et les Jardins du Languit.

ATTENTION

Les deux circuits empruntent majoritairement des voies et des chemins communaux. Certains passages sont privés. Les propriétaires ont donné leur accord pour le passage des piétons. Aussi, sur l’ensemble des boucles, il est demandé aux promeneurs de respecter les lieux :
– n’emprunter le sentier qu’à pied
– ne pas sortir du chemin balisé
– tenir les animaux domestiques en laisse
– ne pas déposer d’ordures ou tout autre objet indésirable
– ne cueillir aucune plante ou fruit
– ne pas camper, ni faire de feu
– respecter les travaux nécessaires à l’exploitation de la vigne ainsi que l’exploitant

Concernant le passage sur les bords de Garonne, il est utile de rappeler que les riverains sont propriétaires jusqu’à la berge. Ils doivent toutefois laisser un passage appelé « servitude de marchepied » réservé exclusivement aux piétons.Le chemin des Rives, emprunté par les deux boucles, est, quant à lui, une voie en partie privée pour laquelle le propriétaire a autorisé le passage également aux seuls

piétons.

Un balisage, sous forme de bornes monodirectionnelles et de panneaux indicateurs multidirectionnels, permet de s’orienter et de suivre les parcours.

Parcours « Les Prés du Bergueyrat »

Un nouveau cheminement, Les Prés du Bergueyrat, en longeant la rouille de Civrac, est désormais accessible.
Il démarre au panonceau « Les Prés du Bergueyrat », situé le long de la RD 1113, au niveau du pont entre Beautiran et

Castres, par une descente un peu abrupte, longeant un muret de protection ancien.

Lavoir

Autrefois, ce passage était emprunté par les habitants du quartier pour accéder à un lavoir public, dont il ne reste que le socle d'un des piliers métalliques.
Le ruisseau alimentait au XVIIème siècle un moulin à deux meules.
En longeant la rouille de Civrac, le marcheur peut observer diverses plantes protégées, ainsi qu'un hôtel à insectes destinés à accueillir plusieurs petites bestioles.
La Rouille de Civrac prend sa source dans la commune de Saint-Selve. Elle longe le bassin versant des châteaux Le Tuquet, Couloumey et Lalande pour se jeter ensuite dans le Gat Mort au niveau de l'ancienne papeterie sous les vestiges du moulin de Beautiran.

Zone Natura 2000

A droite, on peut voir une prairie bocagère spontanée. Classée en zone Natura 2000, c'est une immense réserve naturelle composée d'une flore riche en espèces protégées et servant d'habitats à de nombreuses espèces végétales et animales…
Le promeneur découvre ensuite une passerelle en bois qui enjambe une autre rouille, la « Rouille de Guzot ». Elle permet de drainer les terrains depuis le chemin Meiller et se jette ensuite dans la Rouille de Civrac. Le pontet, muni d'une plaque amovible qui se trouve en dessous de la passerelle, servait autrefois à réguler son niveau d'eau.
La promenade s'achève dans une clairière de grands chênes et aulnes.
Sur la gauche, un pontet rustique amène à des propriétés privées. C'est dans cette clairière que la Rouille de Guzot démarre.

On peut alors soit revenir sur ses pas, soit emprunter le

chemin de Meiller qui aboutit sur la RD 1113 et permet d’apercevoir le Château Lalande, lieu de fabrication des toiles imprimées « Indiennes » de Beautiran au XVIIIe siècle ainsi que le bassin de rinçage des toiles.

Début de la balade

Aqueduc

Les « pelles » et le quai

Hôtel à insecte

Perce-neige

Passerelle en bois traversant la Rouille de Guzot

Vestige du lavoir

Prairie bocagère

Pontet rustique

Château Lalande

Emplacement de l’ancien lavoir

Chemin Meiller

Une idée de promenade

DÉPART : PARC DE STATIONNEMENT DE L’ESPACE CULTUREL G. PEZAT (3,8 KM – 1 H 30)

A la sortie du parking de l’espace culturel, situé rue de la Papeterie, entrez dans Les Jardins du Languit et son plan d’eau.
Empruntez l’esplanade arborée et, par le chemin, longer le mur d’enclos en moellons, mode de clôture des propriétés des XVII et XIIIe siècle. Ces murs sont d’origine. Sortir des Jardins par la rue du Port face à vous. Vous passez devant le Château de Martignac, construit vers 1860, à l’époque où il était de bon ton de posséder une demeure qui « fasse château ». C’était la mode du style Renaissance et du néogothique ! Il servit

surtout de résidence aux directeurs successifs des papeterie et sacherie installées à Beautiran, à ce jour fermées et démembrées.
Vous découvrez cet édifice et la pièce de vignes en longeant le muret d'enclos.

Vous prenez à gauche le Chemin des Aloys, chemin rural qui plonge vers les bords de Garonne et ses palus, pour découvrir bocages et vignes hautes. Depuis ce chemin, belle vue sur le centre bourg, et son église.
Au bout de ce chemin, le Chemin de la Cale (ancien embarcadère des gabarres à ce jour envasé), longer l'extrémité du plan d'eau et faites en alors le tour sous les aulnes glutineux. Une halte s'impose à l'ombre de ces aulnes glutineux et en compagnie des canards et oies. Des tables de pique-nique sont à votre disposition. Vous reprenez le chemin et contournez le plan d'eau : une belle vue sur le Château Martignac et son environnement champêtre s'offre à vous sur votre droite.
Vous découvrez l'église Saint Michel de Beautiran, dont la création remonte au XIIe siècle. Quelques éléments de cette époque subsistent : corniche de chevet, chapiteaux de façade. D'autres éléments architecturaux sont venus ultérieurement modifier et masquer son cadre d'église romane : la sacristie, les deux chapelles latérales et le clocher revêtu d'écailles (fin XIX e siècle).
A gauche, la mairie, construite en 1870. En face, les écoles élémentaire et maternelle, construites entre 1912 et 1915.
En contournant la place de l'église, pendre à droite la rue des Mages et longer le Domaine des Mages, belle chartreuse bordelaise, reconstruite vers 1850 en s'appuyant sur un ancien bâtiment du XVIIIe siècle. La rue des Mages offre de belles anciennes maisons.

Prendre à droite le chemin du Vivier. Ce chemin vous permet de rejoindre les Bords de Garonne. Vous longez alors un magnifique paysage de palus bocagère avec prairies, haies et

bosquets d’aulnes ou chênes des marais.
Au bout de ce chemin, vous prenez à droite la route goudronnée, le Chemin Belle-Croix, et découvrir La Garonne. La loi sur l’Eau vous autorise à circuler librement sur les bords de Garonne. Merci de respecter les règles affichées sur le panneau d’information.
Vous pouvez donc vous aventurer à droite ou à gauche de ce panneau pour découvrir les bords de Garonne.
Vous revenez sur vos pas et vous prenez sur votre gauche le chemin de l’ancienne voie ferrée des Landes, sur lequel circulait au siècle dernier le train des Landes qui assurait le transport de poteaux de pin maritime d’Hostens pour les mines (poteaux de mine) vers l’embarcadère de la gare maritime (actuellement entreprise d’éléments en bétons STRADAL). Vous découvrez les paysages de palus associant vignes et bocages boisés.
Vous traversez la Route des Palus. Sur votre gauche, le lavoir, reconstruit en 1952 par l’entreprise locale de fabrication d’éléments industriels La Cepeca, actuellement Stradal. Il a conservé son bassin d’origine en pierre polie. En 2012, un chantier d’insertion a restauré cet ouvrage ainsi que le muret de la source.
La Rouille du Lavoir permet à cette source d’alimenter en eau le lavoir. Une rouille est un fossé drainant les eaux de ruissellement des parties hautes du village (bassin versant) vers la Garonne. Il existe tout un réseau de rouilles réalisé autrefois pour assainir ces terres à l’origine marécageuses. Ce réseau est minutieusement entretenu.

La prairie qui longe cette rouille est communale. Vous pouvez donc y entrer, et profiter de la table à l’ombre des aulnes pour prendre un peu de repos.
Vous reprenez le Chemin de l’ancienne voie ferrée des Landes sur votre gauche.
En fin de chemin, prendre à gauche la rue des Sources, que vous suivez jusqu’à un stop. Traverser pour reprendre la rue des Mages, prendre à droite la rue de Figuey. Vous découvrez

un puits public qui a donné son nom à la rue du Puits que vous prenez sur sa gauche et suivez jusqu’à un stop.
Traversez pour prendre la rue de la Papeterie, et, après avoir longé la Maison des Associations, le studio de danse… vous êtes revenus à votre point de départ.

Cette promenade vous a fait découvrir les environnements

essentiels de Beautiran, Port des Graves, ancien port sur Le Gât Mort, affluent de la Garonne, à l'époque où les gabarres à voiles assuraient le transport des marchandises (bois, barriques de vin, produits industriels et agricoles).

Un livre réalisé par l'association Acab, « Beautiran, Mémoire d'un Port des Graves », est disponible à la mairie, aux heures d'ouverture au public. Prix : 10 euros.

Environnement

Verger communal